

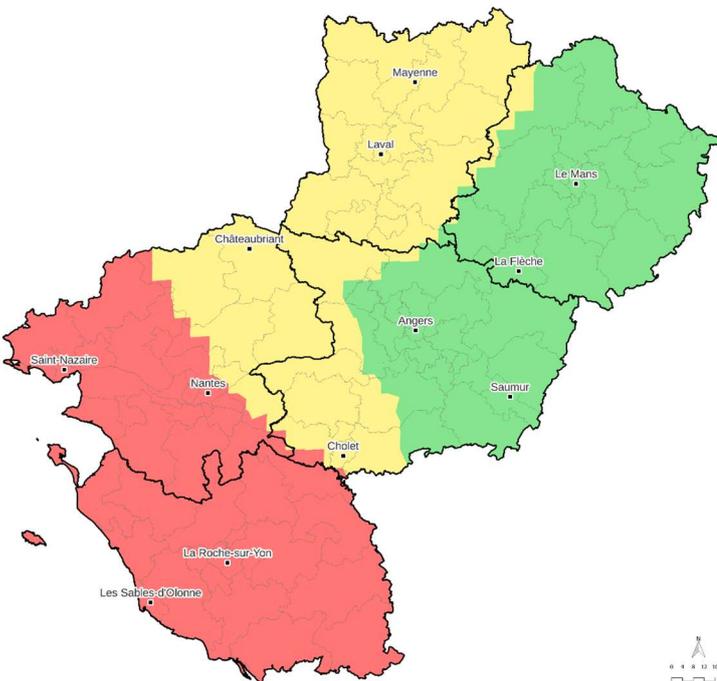
Reliquats azotés en sortie hiver sous céréales à paille (février 2024) en région Pays de la Loire

Points minima à faire apparaître dans les conseils agriculteurs

Avis favorable GREN Pays de la Loire de ce 23 février 2024 et des services techniques de l'Etat.

Ont participé à cette synthèse : la CAVAC, TERRENA, COOPERL, GENEOPOLIS, PELE AGRI-CONSEIL, AGRIAL, AGRI
NEGOCE, UAPL et la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire.

➤ Zone climatique des pluies



Carte des précipitations du 01/09/23 au 31/01/24 :

Zone A : entre 340 et 450 mm (méd. = 428)

Zone B : entre 450 et 550 mm (méd. = 496)

Zone C : entre 550 et 750 mm (méd. = 590)

Cette carte a été réalisée grâce à un recueil de données de stations météo (799) réparties sur l'ensemble de la région.

Des différences statistiques significatives ont été mises en avant entre les 3 zones climatiques.

➤ Synthèse des analyses

	Zones	Texture de sol			Si précédents		Autre critère
		Sable	Limon	Argile, argile calcaire et marais	Maïs/Tournesol	Colza	Prairie retournée dans les 2 dernières années
Sols peu profonds < 30 cm	A + B + C	15	18	28	-6*	+7*	+20*
Sols moyennement profonds 30 à 60 cm	A	28	44		-6*	+7*	+20*
	B		36				
	C		30				
Sols profonds > 60 cm	A + B + C	45			-6*	+7*	+20*

* à soustraire (en cas de chiffre négatif) ou à rajouter (en cas de chiffre positif) à la valeur obtenue après la texture de sol

Listes des cantons selon les zones climatiques des pluies

Zone A	<p>49 : Angers, Beaufort-en-Vallée, Chalonnes-sur-Loire (EST), Chemillé-Melay (EST), Cholet-2 (EST), Doué-la-Fontaine, Longué-Jumelles, Les Ponts-de-Cé, Saumur, Tiercé</p> <p>72 : Bonnétable, Changé, Château-du-Loir, Ecommoy, La Ferté-Bernard, La Flèche, Loué, Le Lude, Mamers, Le Mans, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, Savigné-l'Évêque, Sillé-le-Guillaume (EST), La Suze-sur-Sarthe</p>
Zone B	<p>44 : Ancenis, Carquefou, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Nort-sur-Erdre, Vallet</p> <p>49 : Beaupréau, Chalonnes-sur-Loire (OUEST), Chemillé-Melay (OUEST), Cholet-1, Cholet-2 (OUEST), La Pommeraye, Saint-Macaire-en-Mauges, Segré</p> <p>53 : Azé, Bonchamp-lès-Laval, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Ernée, Evron, Gorron, L'Huisserie, Lassay-les-Châteaux, Laval, Loiron, Mayenne, Meslay-du-Maine, Saint-Berthevin, Villaines-la-Juhel</p> <p>72 : Sillé-le-Guillaume (OUEST)</p>
Zone C	<p>44 : Blain, Clisson, Guérande, La Baule-Escoublac, La Chapelle-sur-Erdre, Machecoul, Nantes, Pontchâteau, Pornic, Rezé, Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Saint-Sébastien-sur-Loire, Vertou</p> <p>85 : Aizenay, Challans, Chantonnay, La Châtaigneraie, Les Herbiers, Montaigu, Mortagne-sur-Sèvre, La Roche-sur-Yon, Saint-Hilaire-de-Riez, Fontenay-le-Comte, L'Île d'Yeu, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais, Les Sables-d'Olonne, Saint-Jean-de-Monts, Talmont-Saint-Hilaire</p>